

AVENANT N°2 AU MARCHE N° 23T01
CONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT PETITE ENFANCE
LOT 7 – REVÊTEMENTS DE SOLS ET FAÏENCE

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le marché public de travaux n° 23T01, lot 7, conclu avec la société TERNOISE DU CARRELAGE pour la construction d'un équipement Petite Enfance à Crépy-en-Valois, et son avenant n°1 (Décision DEC2024-132 du 17 décembre 2024), sans incidence financière,

Vu le Code de la commande publique, notamment les dispositions des articles L2194-1, R.2194-7 et R.2194-8,

Considérant les ajustements nécessaires, relatifs au remplacement du sol caoutchouc par un sol PVC, à l'extension des zones de carrelage au niveau des salles de vie, et à la livraison de sable supplémentaire due à certains aléas de chantier,

DECIDE

Article 1 :

Un avenant n°2 est conclu avec la société TERNOISE DU CARRELAGE, titulaire du lot 7 *Revêtements de sols et faïence* du marché 23T01, modifiant le montant du marché.

Article 2 :

L'avenant comprend des plus-values pour un montant de 1.154 €/HT et des moins-values pour un montant de - 4.695 €/HT.
Son montant s'élève à - 3.541 €/HT (- 4.249,20 €/TTC), portant le montant total du marché à 73.661,54 €/HT (88.393,85 €/TTC), soit une diminution globale du montant du marché de 4,59%.

Article 3 :

Les autres clauses du contrat restent inchangées.

Article 4 :

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 31 janvier 2025.

Par délégation du Conseil municipal,
Virginie DOUAT,
Maire de Crépy-en-Valois

PUBLICATION

Date de mise en ligne sur le
site Internet de la Commune :

31 JAN. 2025



Accusé de réception en préfecture
060216001750-20250131-DEC2025-15-DE
Date de télétransmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025